



KOLANIL 1 0 3 3

ADDITIFS pour BETONS - RESINES d'ACCROCHAGE à USAGES PROFESSIONNELS

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation formulée en eau adoucie à base de copolymères acryliques microdispersés pour addition dans les mortiers, bétons.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide blanc laiteux.
. MASSE VOLUMIQUE	: 1050 g/l +/- 10 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	: Pratiquement neutre
. pH à l'ETAT PUR	: 8.00 environ.
. ASPECT	: Couleur blanche.
. TEMPERATURE CONSEILLÉE de STOCKAGE ET D'UTILISATION	: Ne pas utiliser et stocker en dessous de +5°C. Protéger du gel au stockage.
. TENSION SUPERFICIELLE à l'état pur	: 35 Dyne/cm.
. DIAMETRE DES PARTICULES	: 0,16µm environ
. EXTRAIT SEC	: 50 % +/-1

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

. Diluable dans l'eau à froid.

. Permet la réalisation directe ment de mortiers ou la reprise de travaux de maçonnerie en modifiant favorablement les propriétés du béton :

- lors de travaux, reprises, réagréages de béton de réparations ;
- liaison d'accrochage sur béton ancien, constitution de chape ; couches de nivellement économiques de par leur épaisseur réduite.
- amélioration de la résistance des bétons aux contraintes mécaniques, à l'usure, au poudrage.

. Fonction plastifiante, hydrophobe permettant une augmentation de la résistance à la pénétration des agents responsables de la détérioration des bétons, chapes (corps gras, huiles, acides...)

MODES ET DOSES D'EMPLOI

L'utilisation de résines d'accrochage nécessite dans le cas de reprise de travaux, un nettoyage préalable des surfaces et une large humidification des supports.

-1. COUCHES D'ACCROCHAGE : avant réalisation par exemple d'une chape ou d'une reprise, épandre soigneusement à la brosse ou à la raclette selon l'état de surface, le produit à l'état pur.

-2. POUR REALISATION D'UNE CHAPE :

Préparer une solution mère pour faciliter l'incorporation de la résine :

solution mère : - 1 volume de résine
 - 2 volumes d'eau

Appliquer sur la couche d'accrochage encore humide, le mélange constitué par :

- Sable : 1 volume
- Ciment : 1 volume
- solution mère de résine : volume à moduler suivant fluidité souhaitée

- LISSAGE de SURFACE : après le temps nécessaire de la prise, lissage après avoir humecté la surface à l'aide de la solution mère.

-3. POUR REALISATION D' UN MORTIER :

Préparer une solution mère pour faciliter l'incorporation de la résine :

solution mère : - 1 volume de résine
 - 2 volumes d'eau

COMPOSITION DU MORTIER :

- Sable 0-3 : 2 volumes
- Ciment : 1 volume
- solution mère de résine : en quantité suffisante pour obtenir la fluidité voulue (la dose moyenne est généralement de 10 % en poids de ciment).

RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
- a aussi été pris en compte la directive 2004/73/CEE portant 29^{ème} adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).
- Cette préparation n'est pas dangereuse pour la santé par la directive 1999/45CE.

PRÉCAUTIONS et CONTRE INDICATION :

- . Résines en émulsion aqueuse, CRAINT LE GEL, instable en dessous de +5°C.
- . Protéger du gel au stockage.
- . Ne pas utiliser en période de température en dessous de +5°C.
- . Protéger du froid les travaux réalisés pendant la période de durcissement.
- . Nettoyer, dégraisser, dépoussiérer les supports avant application.
- . Eviter une durée prolongée de stockage des résines supérieures à 6 mois.
- . En cas de contact avec l'épiderme, rincer immédiatement à l'eau claire.
- . S'assurer que l'utilisation de la résine convient bien au cahier des charges établi pour les travaux. **Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



USINE MICHEL

Sarl au capital de 8.000€

R.C. 451.822837.

Les Murets – B.P. 8

84740 VELLERON

Tél : 04.90.20.10.77.

Fax : 04.90.20.02.07.